

Une question a propos d'elections universitaires

Par **Justeunequestion**, le **17/04/2008** à **22:45**

[http://www.up.univ-mrs.fr/Local/up/dir/ ... _04_08.pdf](http://www.up.univ-mrs.fr/Local/up/dir/..._04_08.pdf)

Prochainement, on aura les élections à la fac

Les élections auront lieu Mercredi 14 et Jeudi 15 mai 2008 de 9h à 17h...

Comment contrôler ce qui se passe la nuit ?

Et est-ce vraiment réglementaire ?

Le dépouillement n'a lieu que le Vendredi matin à 9h, à Marseille Saint-Charles, qui n'est pas le plus gros site, alors que des CA ont normalement lieu à Aix et que le Président a son bureau à Aix aussi ?

Encore une fois comment contrôler ce qui se passe la nuit, et est-ce que c'est vraiment réglementaire ?

Par **Justeunequestion**, le **18/04/2008** à **07:13**

Ah ben merde, désolé, j'ai trouvé la réponse tout seul...

Vous pouvez locker